



2021

Rapport d'activité

FIACAT



The background of the entire page is a photograph of a balcony. In the upper part, there's a white wall with a metal railing. Various items are hanging from the railing: a green patterned cloth, an orange shirt, and some wooden sticks. Below the railing, there's a white wall with a grid-like pattern, possibly a window or a screen. More laundry is hanging here, including a white shirt and a dark jacket. The lower part of the image shows a green wall and some black cables or wires running across it.

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du Président	1
Accompagnement des ACAT et plaidoyer devant les instances internationales et régionales	2
La vie de la fédération internationale en 2021	3
Lutte contre la détention préventive abusive (DPA)	4
Lutte pour l'abolition de la peine de mort en Afrique	5
Les finances de la FIACAT en 2021	6
L'équipe de la FIACAT	7
Notre réseau : à la rencontre des ACAT	8
La FIACAT en bref	10



« LA FIACAT S'ADAPTE, SE BONIFIE ET SE PROPULSE DANS LE FUTUR. »

L'année 2021 a continué d'être marquée par la persistance de la pandémie du Covid-19. Il en a résulté des restrictions de rencontres physiques et de l'espace d'expression de la société civile auprès des mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains.

La FIACAT a cependant continué d'appuyer son réseau en lui offrant des opportunités pour agir à distance auprès de ces mécanismes et d'assister virtuellement aux différentes sessions. Elle a également poursuivi ses programmes sur l'abolition de la peine de mort et la lutte contre la détention préventive abusive (DPA), destinés à l'Afrique. Après environ neuf ans de mise en œuvre, l'heure est au bilan. Six pays africains ont aboli la peine de mort en droit (République du Congo, Madagascar, Guinée, Burkina Faso, Tchad, Sierra Leone), portant à 23 leur nombre total sur le continent. Au niveau de la DPA, ce sont 7 216 dossiers qui ont été traités et 4 762 qui ont fait l'objet d'une décision de justice depuis le lancement du programme. Les résultats du programme sont satisfaisants, même si l'on aurait pu espérer davantage de progrès pour mettre fin à la surpopulation carcérale, notamment par le recours à des mesures alternatives. La FIACAT, à travers le projet transmédia Shadow Game mené avec les ACAT Italie et Belgique, se penche désormais sur les problématiques migratoires en Europe et à ses frontières.

A côté de ces programmes, la FIACAT continue de se bonifier auprès des mécanismes de protection des droits humains internationaux et régionaux. En effet, après le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT), c'est au Sous-comité contre la torture (SPT) de l'Organisation des Nations unies (ONU) et au Comité de la prévention de la torture en Afrique (CPTA) de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) de faire appel à son

expertise en matière de monitoring des prisons et de mécanismes de prévention de la torture.

Devant la légitimité de ses actions et sa crédibilité croissante, la FIACAT a entrepris de renforcer sa vision stratégique 2020-2024 par des dispositions opérationnelles. Ainsi, sur la base des résultats d'enquêtes auprès des ACAT et d'échanges interactifs conduits par des consultants, le Conseil international d'Abidjan des 1^{er} et 2 décembre 2021 a décidé : **le couplage du fonctionnement géographique et thématique du réseau** selon les opportunités afin de réaliser des synergies d'actions efficaces et inclusives ; **le renforcement de la communication interne et externe** pour des raisons de lisibilité et de visibilité de la FIACAT et de son réseau ainsi qu'une **autonomie financière** par la recherche de nouvelles pistes de financement afin de réduire la dépendance de la FIACAT à ses bailleurs de fonds. Un accompagnement du Bureau international et du Secrétariat international est prévu à cet effet par les consultants pour la mise en œuvre de ces décisions.

Enfin, comment ne pas se réjouir de la libération de Germain Rukuki après quatre années de d'incarcération arbitraire ? C'est le lieu de remercier particulièrement la forte mobilisation des membres du réseau de la FIACAT.

La FIACAT s'honore du prix Cassià Just qui lui a été décerné le 9 décembre 2021, à Barcelone, afin notamment de saluer son combat en faveur des droits humains ainsi que la nature œcuménique de la fédération.

La nouvelle année qui s'ouvre marquera un engagement encore accru pour la construction d'un monde sans torture ni peine de mort pour la FIACAT.

Paul ANGAMAN
Président de la FIACAT



ACCOMPAGNEMENT DES ACAT ET PLAIDOYER DEVANT LES INSTANCES INTERNATIONALES ET RÉGIONALES

20

Participation de 20 membres ACAT aux 68^{ème} et 69^{ème} sessions ordinaires de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP)



8



Soumission de 8 rapports alternatifs (Belgique, Bénin, Burundi, Canada, France, Niger, Togo) par la FIACAT et les ACAT partenaires auprès des instances internationales et régionales

2



Contribution à 2 rapports thématiques du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme après consultation des ACAT par la FIACAT

1



Adoption d'1 résolution sur la nécessité d'une meilleure **protection des femmes condamnées à mort** en Afrique par la CADHP sur une proposition de la FIACAT et de la Coalition mondiale contre la peine de mort

3

Organisation d'1 panel sur la situation de la peine de mort en Afrique (voir photo ci-dessus) et l'engagement des États en collaboration avec le Groupe de travail sur la peine de mort de la CADHP et participation à **2 ateliers de travail** avec le Comité pour la prévention de la torture en Afrique



2021

Une situation sanitaire complexe ainsi que des restrictions quasi-totales aux possibilités de voyage et

de participation physique aux sessions des mécanismes onusiens, européens et africains des droits humains ont de nouveau caractérisé l'année écoulée.

La FIACAT a cependant continué d'appuyer son réseau en lui offrant des opportunités pour agir à distance auprès de ces mécanismes et assister virtuellement aux sessions.

En complément, la fédération a organisé **4 formations virtuelles sur les mécanismes africains** relatifs aux droits humains à destination de ses membres.

La FIACAT a également pris l'initiative de développer des fiches présentant le fonctionnement des instances internationales et régionales de promotion et protection des droits humains ainsi que les opportunités d'action existantes pour les ACAT et leur fédération. Au total, ce sont **7 fiches en français et 7 en anglais** qui ont été élaborées et partagées à l'ensemble du réseau des ACAT.



La FIACAT et son réseau étaient présents au Forum des ONG sur les droits humains organisé par l'Union européenne (UE) avec le soutien du Human Rights & Democracy Network (HRDN) les 7 et 8 décembre 2021

Plus de 100 personnes

Réunies pour participer à un panel coanimé par la FIACAT sur la question de la privation de liberté et de l'enfermement pendant le confinement avec des intervenantes et intervenants du monde entier (Europe, Asie, Afrique et Amérique latine). Ces personnes provenaient du monde universitaire, du milieu de la recherche, de la société civile et d'institutions européennes et onusiennes de promotion et de protection des droits humains. Si la baisse significative du nombre de personnes détenues constatée dans les premiers mois de la pandémie s'est avérée de courte durée, les violations des droits fondamentaux ont persisté et ont même été aggravées pendant la pandémie de Covid-19.



LA VIE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE EN 2021

CONSEIL INTERNATIONAL D'ABIDJAN

Trois ans et demi, c'est le temps qu'il aura fallu attendre pour à nouveau réunir physiquement le Conseil international de la FIACAT les 1^{er} et 2 décembre 2021 (voir photo page 8). Mais avec une trentaine d'ACAT réparties sur quatre continents différents, il est évident que la pandémie de Covid-19 qui frappe la planète depuis le début de l'année 2020 a considérablement compliqué la vie d'une fédération à l'identité résolument internationale. Si ces moments de rencontre sont essentiels pour apprécier, discuter et faire évoluer collectivement la vision stratégique de la FIACAT, ils sont également un instant privilégié de partage pour ses membres.

SHADOW GAME

En 2021, la FIACAT et les ACAT Belgique et Italie se sont associées au projet transmédia *Shadow Game* (voir photo ci-dessus) qui suit des personnes mineures non accompagnées au cours de leur dangereux périple à travers l'Europe fuyant leur pays ravagé par la guerre, en quête de sécurité et d'une vie meilleure. Afin de sensibiliser le grand public sur les problématiques migratoires en Europe et à ses frontières, deux projections ont eu lieu à Bruxelles et à Rome et une campagne sur les réseaux sociaux a été menée par la FIACAT autour de la Journée internationale des droits humains en décembre 2021.

GERMAIN RUKUKI ENFIN LIBRE !

Grace à une forte mobilisation, et notamment de la part des membres du réseau ACAT, Germain Rukuki est sorti de la prison de Ngozi au Burundi le 30 juin 2021, libéré après 4 ans d'incarcération arbitraire et de bataille judiciaire.



Germain Rukuki et Lionel Grassy (Secrétariat) le 22 mars 2022

REMISE DU PRIX CASSIÀ JUST À LA FIACAT

Le 9 décembre 2021, la FIACAT a reçu le prix *Cassia Just* de la part de l'avocat Eudald Vendrell, Président de l'organisation chrétienne de défense des droits humains *Justícia i Pau*. Depuis 2010, ce prix est décerné par la Généralité de Catalogne dans le but de reconnaître des personnes ou des institutions qui ont été importantes pour leurs contributions à la construction d'un espace commun de coexistence de la pluralité des options religieuses. L'ACAT Espagne était présente pour recevoir ce prix au nom de la FIACAT (voir photo ci-dessus à gauche).

Le jury du prix a salué le travail de la FIACAT en matière de lutte contre la peine de mort et la torture, notamment lorsqu'elles sont perpétrées pour réprimer le droit à la liberté religieuse et à la conscience. Il l'a également louée pour sa défense des droits humains – en particulier la dignité des femmes – et la nature œcuménique de la fédération qui rassemble des confessions chrétiennes de quatre continents.



LUTTE CONTRE LA DÉTENTION PRÉVENTIVE ABUSIVE (DPA)

92



Visites de prison à 92 reprises par les militantes et militants ACAT au Congo, en Côte d'Ivoire et à Madagascar afin de s'entretenir **avec les personnes détenues et identifier les cas de DPA.**

1363



Audition de 1 363 personnes détenues par les ACAT Congo, Côte d'Ivoire et Madagascar.

271



Obtention de 271 décisions de justice pour les personnes détenues suivies au Congo, en Côte d'Ivoire et à Madagascar.

10



Organisation de 10 réunions de travail sur les conditions de détention au Congo, en Côte d'Ivoire et à Madagascar.

52



Les ACAT Congo, Côte d'Ivoire et Madagascar ont organisé **52 rencontres** avec leurs autorités et partenaires afin d'améliorer les conditions de détention dans leur pays et lutter contre la DPA.

379



Renforcement des capacités de 379 personnes représentant l'administration judiciaire et pénitentiaire ainsi que de la société civile sur le respect des garanties judiciaires, l'accès à la justice et le respect des droits des personnes détenues.

9 ans

Bientôt une décennie que le programme initié par la FIACAT est porté en collaboration avec

les militantes et militants de terrain ACAT visitant les prisons. Ce sont des centaines de bénévoles qui ont pu venir écouter les personnes détenues, aller à leur rencontre et répondre à la question fondamentale du traitement de leurs dossiers judiciaires. La FIACAT est convaincue que le **respect des garanties judiciaires est le gage d'un État de droit** et ces 9 années ont prouvé que le travail en synergie entre les autorités nationales et la société civile pouvait améliorer la dignité en détention et redonner sens au rôle de l'administration pénitentiaire et du pouvoir judiciaire.

Aujourd'hui, partout où les bénévoles ACAT sont présents, la légitimité et la reconnaissance de leurs actions n'est plus à démontrer. Leurs actions ont provoqué une baisse des taux de surpopulation carcérale – jusqu'à **30%** dans certaines prisons – ainsi qu'une amélioration des conditions de détention (notamment en ce qui concerne l'accès

aux besoins primaires tels que l'alimentation, les soins de santé, etc.). **Durant la pandémie, les visiteuses et visiteurs de prison n'ont pas abandonné les personnes détenues**, par ailleurs largement oubliées, et ont parfois pu pallier l'absence des visites familiales afin d'apporter un peu de nourriture ou des produits d'hygiène avec le soutien et la compréhension de l'administration pénitentiaire (voir photo ci-dessus).

Exigeant et éprouvant, cet engagement du quotidien contribue autant à former qu'à définir l'identité sociale des membres ACAT qui participent au programme. Ils deviennent ainsi des acteurs de premier plan des droits humains, sollicités pour intervenir dans des colloques, au sein de panels sur la privation de liberté dans les fora organisés par les institutions de promotion et protection des droits humains (ONU, CADHP, UE) ou encore lors de colloques universitaires dans lesquels ils partagent leurs expériences de défenseurs au service des oubliés de la justice.



LUTTE POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN AFRIQUE

6



Abolition de la peine de mort dans **6 pays** (Congo, Madagascar, Guinée, Burkina Faso, Tchad, Sierra Leone) depuis 2015 et le début du **projet Africabolition** que portent la FIACAT avec la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP).

14



Organisation d'événements par **14 ACAT** d'Afrique lors de la 19^{ème} Journée mondiale contre la peine de mort consacrée aux femmes qui risquent d'être condamnées à mort, qui ont été condamnées à mort ou exécutées.

7



Élaboration avec les ACAT de **7 outils** de plaidoyer spécifiques à l'abolition de la peine de mort en République centrafricaine, en République démocratique du Congo (RDC), au Bénin, au Togo, au Mali, au Sénégal et au Tchad.

1



Organisation d'**1 table-ronde** en octobre 2021 à Bangui (Centrafrique) pour sensibiliser des décideurs centrafricains à la nécessité de poursuivre les efforts abolitionnistes.

1



Tenue d'**1 atelier** de sensibilisation des faiseurs et faiseuses d'opinion sur l'abolition de la peine de mort en août 2021 à Kinshasa (RDC) réunissant notamment des leaders religieux et coutumiers.

2021

a constitué une étape symbolique pour le programme Africabolition que porte la FIACAT en partenariat avec la WCADP puisque sa seconde phase (2018-2021) touchait à sa fin. Pour l'occasion, les personnes impliquées dans le projet ont pu échanger sur les réussites et les fragilités du programme lors d'un séminaire à Abidjan en novembre (voir photo ci-dessus). Solidarité, réflexion et convivialité ont rythmé ces discussions si importantes pour le mouvement abolitionniste continental.

Au moment d'ouvrir l'ultime chapitre de ce projet qui devrait nous mener jusqu'à fin 2024, l'heure est au bilan. Toujours aussi pertinent, la qualité des résultats obtenus démontre l'efficacité de la coopération entre la FIACAT et la WCADP et de l'action des membres.

Renforcement de capacités de la société civile abolitionniste, transfert de compétences et plaidoyer intensif de la FIACAT et des ACAT ont contribué à faire de l'Afrique le continent le plus dynamique en matière d'avancée vers l'abolition de la peine de mort.

LA PEINE DE MORT DANS L'UNION AFRICAINE

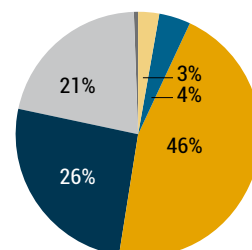


Les trois prochaines années seront consacrées à l'obtention de toujours plus d'engagements internationaux des États et à la sensibilisation des opinions publiques en Afrique. Une campagne de plaidoyer d'envergure continentale visera également l'adoption d'une convention africaine juridiquement contraignante afin d'interdire explicitement le recours à la peine de mort.

LES FINANCES DE LA FIACAT EN 2021

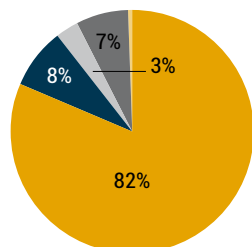
DÉPENSES : 704 257 €

Plaidoyer auprès des organisations internationales	22 246 €
Animation du réseau	26 910 €
Programme de lutte contre la détention préventive abusive	326 282 €
Programme pour l'abolition de la peine de mort en Afrique	180 545 €
Charges de fonctionnement de la FIACAT	147 966 €
Charges financières et exceptionnelles	308 €
Total des charges	704 257 €



RESSOURCES : 698 010 €

Subventions utilisées pour les programmes en 2021	575 519 €
Cotisations des ACAT	54 413 €
Dons privés	17 982 €
Autres ressources	49 749 €
Produits exceptionnels	347 €
Total des produits	698 010 €



MOT DU TRÉSORIER

L'activité de l'année 2021 a encore été perturbée par la crise sanitaire et le chômage technique partiel, mais s'est maintenue à son niveau de l'année 2020. La FIACAT présente cependant en 2021 un résultat en léger déficit de 6 247 € (représentant moins de 1% de son budget).

Les programmes de lutte contre la détention préventive abusive et pour l'abolition de la peine de mort se sont poursuivis en Afrique avec le même niveau d'activité et ont su s'adapter aux difficultés posées par la pandémie. La FIACAT et ses bailleurs se sont entendus sur un nouveau plan d'action avec les bailleurs à partir de 2022. Quant au plaidoyer, il s'est développé avec des formes plus diverses (y compris cinématographiques).

De plus, la FIACAT a tenu un Conseil international extraordinaire à Abidjan en décembre 2021 pour engager une réflexion plus générale sur les priorités, le renouveau et la gouvernance de l'ensemble du réseau ACAT - FIACAT. Ceci apparaît également utile au moment où les contributions financières des ACAT aux missions de la FIACAT sont globalement en recul, alors que le besoin d'animation du réseau est clairement réaffirmé.

Il convient enfin de remercier chaleureusement les personnes qui ont la générosité de soutenir la FIACAT à titre individuel, tout comme le Secrétariat de la FIACAT pour son engagement constant pour l'ensemble des ACAT.

Benoît THÉRY, Trésorier

La FIACAT remercie chaleureusement ses donatrices et donateurs privés, qui de manière régulière, ont soutenu son action en 2021.

La FIACAT remercie vivement les partenaires qui, depuis des années, encouragent et soutiennent ses efforts dans la lutte pour l'éradication de la torture:

- Agence française de développement
- Brot für die Welt (Allemagne)
- CCFD-Terre solidaire (France)
- Commission européenne

- Délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire
- Département fédéral des affaires étrangères suisse
- Fonds de dotation du Barreau de Lyon (France)
- Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO) de Coordination SUD
- Fondation ACAT France
- Ministère de l'Économie et de la planification du développement du Tchad dans le cadre du « Projet d'appui à la Justice - Phase 2 » (PRAJUST 2)
- Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg
- Tavola Valdese (Italie)

L'ÉQUIPE DE LA FIACAT

BUREAU INTERNATIONAL



Paul ANGAMAN

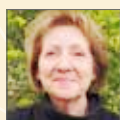
Côte d'Ivoire

Président



Christophe D'ALOISIO

Belgique



Claire DORAN

Canada



Michel KALEMBA

République Démocratique
du Congo



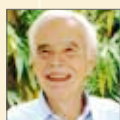
Jean-Bernard MARIE

France



Salomon NODJITOLOUM

Tchad



Benoit THÉRY

France

Trésorier



Jean-Daniel VIGNY

Suisse

SECRÉTARIAT



Anne-Gaëlle BONNEFOY

Paris

Chargée de mission
administrative et financière



Guillaume COLIN

Paris

Directeur exécutif



Lionel GRASSY

Bruxelles

Directeur du plaidoyer



Corentin MANÇOIS

Paris

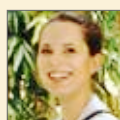
Animateur réseau



Xavière PRUGNARD

Paris

Représentante auprès
de l'Union africaine



Marie SALPHATI

Genève

Représentante auprès des Nations
unies et du Conseil de l'Europe



Lauren THIEBAUT

Paris

Chargée de mission
administrative et financière

STAGIAIRE ET BÉNÉVOLES

La FIACAT remercie chaleureusement sa stagiaire **Camille Aubinais** et les bénévoles – particulièrement **Pierre Lévêque**, comptable de la FIACAT et **Rober Zuber**, Représentant auprès des Nations unies à New York – qui collaborent avec elle depuis des années et lui permettent de mener à bien ses missions.



LE RÉSEAU DES ACAT

AFRIQUE

ACAT Bénin

03 BP 0394
Cotonou – Bénin
acat_coordbnin@yahoo.fr

ACAT Burkina Faso

02 BP 5093 Ouagadougou
Burkina-Faso
acatburkina@gmail.com

ACAT Burundi

s/c M^e Jean-Claude Ntiburumunsi
Rue Haute 72/101
1348 Ottignies Louvain La Neuve
Belgique
acatburundi@gmail.com

ACAT Cameroun

B.P. 3026 Douala – Cameroun
acat.cameroun@yahoo.com

ACAT République

centrafricaine
BP 527 Bangui
République centrafricaine
acat_rca@yahoo.fr

ACAT Congo

16, rue sainte Anne Moungali
BP 15 307
Brazzaville – Congo
acatcongo_brazza@yahoo.fr

ACAT Côte d'Ivoire

s/c Caritas Côte D'Ivoire
01 BP 2590 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
secretariat@acat-ci.org

ACAT Ghana

PO Box: 532 Ho Volta Region
Ghana
acatghana1@gmail.com

ACAT Libéria

Gballasuah, Tubmanburg,
Bomi County
P. O. Box 00231 – Libéria
acatliberiamail@gmail.com

ACAT Mali

BP 165 Bamako – Mali
mali.acat96@gmail.com

ACAT Madagascar

Logement 355, 1^{er} Étage
Cité Ampefiloha
Antananarivo 101 – Madagascar
acatmadagascar@yahoo.fr

ACAT Niger

s/c Alfari Balma
BP 10250 Niamey – Niger
mourniger@yahoo.fr

ACAT République démocratique du Congo

c/o RODHECIC CEPAS
BP 3375 Kinshasa
République démocratique
du Congo
acatrdc2013@gmail.com

ACAT Sénégal

Paroisse universitaire
St-Dominique (Face Université
Cheikh Anta DIOP - UCAD) Km4,
BP 5098 Dakar-Fann - Sénégal
acatsenegal@gmail.com

ACAT Tchad

BP 2231 N'Djamena – Tchad
acatchad2017@gmail.com

ACAT Togo

BP 60 499 Lomé – Togo
acattogo@yahoo.fr

AMÉRIQUES

ACAT Brésil

Praça Clovis Bevilacqua, 351, sala 701
01018-001 Sao Paulo SP-Brésil
acatbrasil.international@gmail.com

ACAT Canada

2715, ch. de la Côte-Sainte-
Catherine
Montréal (Qc) H3T 1B6
Canada / +1 514 890 61 69
acat@acatcanada.org

ACAT États-Unis

P.O. Box 314
Pleasant Hill, TN 38578-0314
Etats-Unis
kcharbonnet3@outlook.com

ASIE

ACAT Philippines

Our Lady of Fatima Parish
37 Cordillera Street
Quezon City
Manilla – Philippines
tony_villasor@yahoo.com

EUROPE

ACAT Allemagne

Kreuzstr. 4
D-31134 Hildesheim
Allemagne
info@acat-deutschland.de

ACAT Belgique

Rue Brogniez 44,
1070 Bruxelles
Belgique
acat.belgique@gmail.com

ACAT Espagne

c/ Angli 55
08017 Barcelona
Espagne
acat.montserrat2@gmail.com

ACAT France

7 rue Georges Lardennois
75019 Paris
France
acat@acatfrance.fr

ACAT Italie

Via della Traspontina 15
00193 Rome – Italie
posta@acatitalia.it

ACAT Luxembourg

5 Avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg
contact@acat.lu

ACAT République Tchèque

Pohorelec 26,
CZ-118 00 Praha
République tchèque
acatpraha@seznam.cz

ACAT Royaume-Uni

c/o 25 Higher Woolbrook Park,
Sidmouth,
Devon EX10 9ED
Royaume Uni
uk.acat@gmail.com

ACAT Suisse

Speichergasse 29
3001 Berne
Suisse
info@acat.ch

ACAT Suède

P.O. Box 64 - 12522 Älvsjö
Stockholm
Suède
acatsweden@yahoo.fr



FIACAT

96 boulevard de la Libération
94300 Vincennes
France

Tel. : +33 (0)1 58 64 10 47

Courriel : fiacat@fiacat.org

REPRÉSENTATION DE LA FIACAT AUPRÈS DES NATIONS UNIES À GENÈVE

c/o CICG
1 rue de Varembe
1202 Genève - Suisse

Tel. : +41 787 499 328

Courriel : fiacat.onu@fiacat.org

REPRÉSENTATION DE LA FIACAT AUPRÈS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES À BRUXELLES

Rue Brogniez, 44
B-1070 Bruxelles
Belgique

Tel. : +32 4 70 92 85 10

Courriel : fiacat.europe@fiacat.org

Photos de couverture

- Conseil international de la FIACAT (Côte d'Ivoire, décembre 2021)
- Table-ronde sur l'abolition de la peine de mort (République centrafricaine, octobre 2021)
- Atelier au Conseil international de la FIACAT (Côte d'Ivoire, décembre 2021)
- Action de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort (Ghana, octobre 2021)
- Remise de don à la Maison centrale d'Antanimora (Madagascar, décembre 2021)

Photos de 4^{ème} de couverture

- Réunion de travail sur la détention préventive abusive (Madagascar, février 2021)
- Remise du prix Cassià Just à la FIACAT (Espagne, décembre 2021)
- Réunion virtuelle des coordinateurs nationaux du programme DPA (juin 2021)
- Conseil international de la FIACAT (Côte d'Ivoire, décembre 2021)



La FIACAT

La Fédération internationale des ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), la FIACAT, est une organisation internationale non gouvernementale chrétienne de défense des droits humains, créée en 1987, qui lutte pour l'éradication de la torture et l'abolition de la peine de mort. La Fédération regroupe une trentaine d'associations nationales, les ACAT, présentes sur quatre continents.

LA FIACAT REPRÉSENTE SES MEMBRES AUPRÈS DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

Elle bénéficie du Statut consultatif auprès des Nations unies (ONU), du Statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du Statut d'Observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP). La FIACAT est également accréditée auprès des instances de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

En relayant les préoccupations de terrain de ses membres devant les instances internationales et régionales, la FIACAT vise l'adoption de recommandations pertinentes et leur mise en œuvre par les gouvernements. La FIACAT concourt à l'application des instruments régionaux et internationaux de défense des droits humains, à la prévention des actes de torture dans les lieux privés de liberté, à la lutte contre les disparitions forcées et au combat contre l'impunité. Elle participe également à la lutte contre la peine de mort en incitant notamment les États à abolir cette disposition dans leur législation.

Pour être encore mieux entendue, la FIACAT est membre fondatrice de plusieurs collectifs d'action, notamment la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP), la Coalition internationale contre les disparitions forcées (ICAED), le Human Rights and Democracy Network (HRDN) et la Plateforme des droits humains (PDH).

LA FIACAT RENFORCE LES CAPACITÉS DE SON RÉSEAU DE TRENTE ACAT

La FIACAT aide ses associations membres à se structurer. Elle soutient le processus qui fait des ACAT des actrices de poids de la société civile, capables de sensibiliser l'opinion publique et d'avoir un impact sur les autorités de leur pays.

Elle contribue à faire vivre le réseau en favorisant les échanges, en proposant des formations régionales ou internationales et des initiatives communes d'intervention. Ainsi, elle soutient les actions des ACAT et leur apporte un relais sur le plan international et régional.

LA FIACAT, UN RÉSEAU INDÉPENDANT DE PERSONNES CHRÉTIENNES UNIES POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE ET DE LA PEINE DE MORT

La FIACAT a pour mission de sensibiliser les Églises et les organisations chrétiennes à la torture et à la problématique de la peine de mort et de les convaincre d'agir pour leur abolition.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA FIACAT :



@FIACAT



@FIACAT_ORG



WWW.FIACAT.ORG



FIACAT@FIACAT.ORG

